Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 30

OBJET :

Désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal dans différentes instances municipales

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le deux décembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Adjoints au Maire, Mme Vannina ETTORI, Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, M. Gérard BOUTHIER, Mme Audrey WACQUIEZ, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, M. Bernard TARKALI, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG
Mme Carole PELLISSON donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM
Mme Victoire REFALO donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
Mme Marie-Christine ROBILLARD donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE

Secrétaire de séance : M. Cyril MERTENS

Reçu en préfecture
le 14/12/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221208-lmc17245H1-DE

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N° 2022/12/379

OBJET : Désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal dans différentes instances municipales

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-22,

CONSIDERANT que Madame Fabienne MEURICE a demandé à ne plus siéger au sein de différentes instances municipales,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un nouveau membre du Conseil municipal :

- ✓ à la Commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Développement durable et Développement économique,
- ✓ à la Commission Affaires sociales, scolaires et Petite Enfance,
- ✓ à la Commission Finances et Affaires générales,

Sur proposition du Maire,

PROCEDE à la désignation d'un nouveau Représentant du Conseil municipal au sein desdites Commissions,

NOMME, par 35 voix :

- Romain SARRASIN, en remplacement de Fabienne MEURICE.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le **14/12/2022**
et de la publication le **14/12/2022**
Le Maire,

Reçu en préfecture
le 14/12/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221208-lmc17245H1-DE